



ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE GENERALE

L'entreprise d'assurance GENERALI IARD, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

TUILERIE LAMBERT
LES MAS
16310 ST ADJUTORY
n° SIRET 328439591

est titulaire d'un contrat d'assurance n° AN355718 pour la période de validité du 01/01/2018 au 31/12/2018 couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant lui incomber du fait de ses seules activités professionnelles suivantes :

Fabrication de tuiles Canal de Terre Cuite et tuiles en terre cuite
Exploitation de carrière sans utilisation d'explosif en vue de la fabrication des tuiles.

Le contrat en référence n'a pas pour objet de garantir les responsabilités mises à la charge des intervenants par la loi 78/12 du 4 janvier 1978.

La garantie couvre les réclamations survenues pendant la période de validité mentionnée ci-dessus sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à La Plaine St Denis, le 24/01/2017

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué